



Les débats de MAMA

Rencontre avec Yannick Jadot

Candidat déclaré à la présidentielle 2022

Compte-rendu synthétique des échanges, éléments biographiques et programmatiques

Le 31 mai 2021 de 12H30 à 14H

L'association MAMA- Monde d'après, Monde d'Avance- rassemble des membres des juridictions financières. Il s'est constitué en leur sein pour alimenter la réflexion sur leur place dans le débat public et les institutions de la République. Il se propose de faire émerger des idées et des propositions sur le fonctionnement de l'Etat, le rôle de l'action publique, et plus largement de la société, dans une approche sociale, progressiste et écologique.

Pour tout renseignement :

Vincent.Feltesse@ccomptes.fr

Armelle.Daam@ccomptes.fr

Philippe.Lavastre@ccomptes.fr

Compte-rendu synthétique du débat

Propos liminaires de Yannick Jadot

La pandémie a montré des failles dans le fonctionnement de l'Etat. Malgré la multiplication des agences, le gouvernement a trouvé plus simple de passer par MC Kinsey. Les pouvoirs sont trop concentrés à Bercy et l'organisation doit être repensée, avec un rééquilibrage des pouvoirs entre Etat central et décentralisé.

Cependant, il ne s'agit pas de remplacer un dirigisme d'Etat trop techno par un dirigisme d'Etat vert. Il s'agit plutôt de penser l'articulation de l'Etat avec les forces sociales et l'ensemble des corps intermédiaires. Cela doit se faire autour de la matrice écologique.

Le pays est actuellement saisi par des paniques identitaires, des angoisses au regard de la mondialisation, de l'environnement européen, de la crainte de la casse sociale. Des oppositions sont mises en scène, avec par exemple une organisation de conflits mémoriels et historiques.

La question climatique doit permettre de se doter d'un projet partagé, de se réconcilier avec le futur, de puiser dans le passé et le présent les forces pour agir, de redonner un sens à la mondialisation, de se réancrer sur le territoire. Il est nécessaire de rappeler l'attachement des gens au lieu de vie, comme ancrage sur les terroirs et l'incroyable ambition à peser sur l'universel. L'écologie est réconciliation entre collectif et intérêt général. Elle permet de retrouver un sens.

Il est possible de faire preuve d'un optimisme rationnel quand on voit l'action des forces sociales, les prises de conscience chez les jeunes et enfin le fait que l'écologie devienne une rationalité économique.

L'objectif est d'avoir la capacité de rassembler les forces sociales pour donner envie faire société.

Questions thématiques

1. Economie et finances

Question de MAMA

Comment concilier stagnation ou baisse de la croissance et maintien de notre modèle social et de nos services publics, financés par des recettes qui dépendent de l'activité ?

Comment faire pour trouver les financements, les investissements de la croissance verte ? Quel doit être la répartition de l'effort entre les entreprises, les consommateurs et les contribuables ?

Réponse de Yannick Jadot

Il est nécessaire de continuer à repenser les indicateurs de prospérité et de richesse, en reprenant par exemple le travail du comité des Nobels.

Décarboner l'économie, avec des investissements massifs, notamment dans l'acier zéro carbone, l'hydroélectricité ou l'éolien offshore représente de la croissance. Il en va de même pour les investissements massifs dans le logement, notamment social, la rénovation thermique qui est nécessaire produisent de la croissance au sens du PIB.

Il est également nécessaire de transformer les systèmes de santé pour redonner toute sa place à la prévention par rapport au soin.

Les pesticides sont le *jackpot* de la croissance. Ils engendrent des coûts importants. Un modèle transformé favorisant la sortie des pesticides est moins bon en croissance.

En effet, les indicateurs ne sont pas les bons. Il s'agit de promouvoir une écologie de l'innovation technologique, avec des besoins pour la décarbonation. Un champ mal valorisé est celui de l'économie circulaire. Pourtant, il permet : innovation, territorialisation, relocalisation. L'écologie est transformatrice, innovante.

Question de MAMA

Est-il possible de chiffrer les économies et matières de dépenses et les dépenses nécessaires pour développer l'innovation

Réponse de Yannick Jadot

Proposition d'un plan de relance de 50 Mds/an, qui correspond à l'effort d'investissement américain. Ce plan est composé de deux parties. Pour moitié, de la reconstruction : sur une trajectoire bas carbone, transition énergétique, transition agricole, économie circulaire. L'autre moitié est de la réparation. Il s'agit de repenser les politiques de l'hôpital, de l'école, de la police et de la justice.

Un revenu citoyen doit être mis en place : le RSA + 100 €. Les jeunes, autonomes fiscalement, doivent aussi le percevoir.

Tous les volets n'ont pas besoin de financement. Pour la transition de l'agriculture la PAC suffit. Les énergies fossiles ne seront plus subventionnées.

En revanche, il est possible d'activer plus fortement la BEI, d'amplifier le plan de relance européen et de réintroduire un ISF (avec une base plus haute et plus large sans dérogation).

La relance doit être pensée différemment pour créer des dynamiques à l'échelle des territoires.

Sur le sujet de l'accompagnement économique, les préfets ne doivent plus être en charge. Souhait de les transformer en commissaires de la République à la reconstruction. Ils seraient les animateurs des dynamiques décentralisées.

Question de MAMA

Quel est l'avenir de l'aviation longue distance ?

Réponse de Yannick Jadot :

Yannick Jadot rappelle son DEA sur l'économie du développement à Dauphine, ses expériences à l'étranger et la beauté du monde. Il ne souhaite pas que l'on ne puisse plus se déplacer. Cependant, il veut réduire les déplacements. L'objectif est d'agir sur les innovations et sur les parcours et de réfléchir à nos comportements. Une tribune, déjà ancienne, des élèves de Supaéro montre que cela est possible.

L'idée est la même pour l'automobile. Il s'agit d'anticiper la perte d'emploi sur 10 ans en faisant évoluer les compétences. Par exemple, voir si la production de batterie électrique fonctionne en France en évitant l'importation de silicium depuis le Xinjiang.

Un des leviers essentiels serait une politique industrielle européenne.

2. Europe

Question de MAMA

Quelle doit être la place de la France dans l'Europe ? Comment l'UE peut-elle être actrice de la transition écologique ?

Réponse de Yannick Jadot

L'objectif est de renforcer la place de l'UE par principe. L'Etat a un rôle fort à jouer mais l'UE doit exister pour peser. Il s'agit donc de la renforcer sur le plan industriel, pour éviter ce qui s'est passé par exemple lorsque des Etats de l'UE ont lâché devant la Chine pour les panneaux photovoltaïques. La santé doit être un autre pilier qui manque actuellement.

L'UE a toujours été active sur l'environnement. La France est par exemple souvent mise en demeure sur les pollutions.

Le Green deal est le principal agenda politique de l'UE.

3. Organisation de l'Etat

Question de MAMA

Comment doit se faire l'équilibre entre les pouvoirs, notamment la place du Parlement, des corps intermédiaires ? Jusqu'où doit aller la décentralisation, la différenciation territoriale ?

Réponse de Yannick Jadot

Favorable à la 6^{ème} république mais ce n'est pas l'urgence. Il y a une évidence à transformer nos institutions. La propositionnelle est nécessaire pour laisser s'organiser un système de coalition. Cela a plus de force car cela correspond à une vraie majorité.

Actuellement les processus de décisions sont chahutés : finances, société de l'information, ... Cela met à mal le débat.

Le but est de mettre de la démocratie partout : convention citoyennes, conférence de consensus, référendum d'initiatives locales, 50 % de salariés dans les CA.

Pour les territoires, une idée serait de doter les collectivités de fonds souverains à l'échelle des régions.

B. Deuxième partie du débat : les membres de MAMA ont répondu aux interrogations suivantes de Yannick Jadot

- a) - Quel critère pour la bonne utilisation de l'argent public (et notamment introduction des critères environnementaux, de la mesure des contre parties).
- b) Comment les travaux des JF peuvent avoir plus d'impact sur le Grand public et comment mieux associer le Grand public à nos travaux, histoire de limiter la défiance envers l'action publique ?
- c) Mise en place des Cours d'équité territoriale. que Yannick Jadot entend intégrer à son programme. Comment la verrions-nous ?

C. Biographie de Yannick Jadot (extraits de son site officiel à partir de 2002 et autres sources)

Né le 27 juillet 1967, à Clacy-et-Thierret (Aisne), Yannick Jadot est militant écologiste et député européen depuis 2009.

2002-2008 : Greenpeace, radicalité de l'action et sérieux des propositions

Directeur des campagnes de Greenpeace ; Avec Greenpeace, il participe aussi à la fondation de l'Alliance pour la planète, un groupement de plus de 80 ONG environnementales, dont il a aussi été le porte-parole. C'est à ce titre qu'il participe au Grenelle de l'environnement.

Depuis 2009 : Député européen, face aux conservateurs de droite et de gauche

En 2008, Yannick quitte Greenpeace pour rejoindre Europe Écologie le rassemblement des écologistes pour les élections européennes de 2009 mené par Daniel Cohn-Bendit avec le soutien des Verts français et européens ainsi que du mouvement Régions et Peuples Solidaires. Il est tête de liste dans l'euro-région Ouest (regroupant les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) où la liste Europe Ecologie obtient 16,64% des voix.

Il poursuit le combat contre les accords de libre-échange et pour une mondialisation qui se fonde sur le respect des droits humains, sociaux et environnementaux. Il se bat, contre les conservateurs de tous bords et contre les lobbys des énergies sales, pour renforcer les objectifs climatiques, favoriser les économies d'énergie et les renouvelables, rejeter le nucléaire et les gaz de schiste mais aussi pour la création d'une vraie politique industrielle européenne.

En 2016, il annonce qu'il est candidat à la primaire écologiste en vue de la présidentielle de 2017. Il remporte la primaire mais se rallie finalement le candidat du **Parti socialiste**, Benoît Hamon. En 2019, il est tête de liste EELV aux élections européennes de 2019.

Le 30 janvier 2021, il annonce la création d'une plateforme nommée « 2022, l'écologie ! », sur laquelle seront lancées des propositions en vue de l'élection présidentielle de 2022

D. Extraits de la plateforme « 2022 l'écologie » : <https://www.2022lecologie.fr/>

10 chantiers

- 1** Un plan de reconstruction verte pour une France résistante, innovante et décarbonée
- 2** Conditionner la dépense publique au climat, au progrès social, à la relocalisation et à l'ancrage territorial de l'économie
- 3** Engager la grande transition vers une alimentation et une agriculture respectueuse de la santé, préserver et reconquérir la biodiversité, lutter contre la souffrance des animaux
- 4** Tenir la promesse républicaine
- 5** Casser les ghettos, sortir de la panne du logement social et construire la mixité sociale : une nouvelle loi SRU
- 6** Protéger les plus vulnérables et sécuriser les transitions et l'insertion professionnelle
- 7** Refonte de la fiscalité pour l'égalité sociale et écologique

8 Reprendre le chemin des droits nouveaux pour les salariés et les actifs dans les entreprises et dans le monde du travail

9 Démocratiser notre République et en finir avec l'entre-soi technocratique

10 Union d'action franco-allemande pour les transitions écologiques, économiques et sociales dans des champs débattus par une convention citoyenne franco-allemande

Focus sur le chantier 9

Scrutin proportionnel aux élections législatives

Les institutions de la Vème République sont à bout de souffle. Réputées apporter de la stabilité, elles alimentent l'impuissance de l'action collective. Cette situation devient intenable au vu de l'ampleur des transformations nécessaires à construire pour et avec tous les Français et les Françaises. L'une des difficultés réside dans la conviction qu'acquiert tout Président-e de la République qu'une fois élu-e il/elle bénéficiera d'une majorité à l'Assemblée nationale grâce au mode de scrutin. Il s'ensuit une verticalité dans l'exercice du pouvoir, un affaiblissement durable du pouvoir parlementaire, une tentation hégémonique du parti présidentiel au détriment de la formation de coalitions d'idées et d'actions, une absence d'élaboration collective seule de nature à faire reposer l'action de transformation sur la plus large base d'intelligence collective et sur un large consensus dans la population.

Avec d'autres évolutions institutionnelles à débattre (comme **le vote à 16 ans ou le mandat présidentiel à 7 ans non renouvelable**), pour favoriser le partage et l'équilibre des pouvoirs et la recherche de larges coalitions au service de la transformation écologique et sociale du pays, le mode de scrutin pour l'élection de l'assemblée nationale sera proportionnel, dans un cadre départemental pour conserver une attache territoriale pour les élu(e)s, avec un seuil de 5% et parité.

Création de l'Ecole nationale et territoriale des Services Publics (fusion ENA, INET, EHESP)

Nous ne voulons pas remplacer un dirigisme d'Etat technocratique et libéral par un dirigisme d'Etat vert. L'Etat doit développer son rôle d'activateur, d'animateur et de coordinateur des forces vives de la Nation.

Un Ecole nationale des Services publics est créée par **fusion des écoles de formation de la fonction publique nationale, territoriale et hospitalière (Ecole nationale d'Administration, Institut national des Etudes Territoriales, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique...)**. L'enseignement portera sur la transformation profonde des modes d'organisation des administrations centrale et locales et du management public pour permettre l'autonomie, la prise d'initiative, l'innovation, la réponse intelligente aux besoins des usagers, le travail en concertation avec les collectivités locales, le monde associatif et les partenaires sociaux. L'accès y sera garanti par la voie du concours externe, du concours interne pour des fonctionnaires d'expérience et d'une concours spécifique pour des acteurs de la société civile (notamment issus de l'académie des leaders issus des QPV). **Les jurys de concours seront constitués hors grands corps**

L'accès aux grands corps de contrôle (Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Inspection des finances) est réservé par voie de concours à des fonctionnaires de terrain ou des acteurs de la société civile après 10 ans d'expérience

15 propositions :

- 1 - Investir 20 milliards d'euros par an dans l'innovation et l'économie pour ne plus subir les catastrophes sanitaires et climatiques annoncées, les drames humains, les désastres sociaux et le désordre démocratique qui en découlent. 20 milliards d'euros par an, c'est l'investissement public nécessaire pour réussir la transition écologique !
2. Créer un contrat de sécurisation et de transition professionnelle pour qu'aucun actif ne se retrouve au chômage dans les secteurs en conversion.
3. Conditionner 100% des aides publiques aux entreprises au respect du climat, du progrès social et de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'intervention publique doit également contribuer à renforcer notre souveraineté nationale ou européenne dans les secteurs et les infrastructures stratégiques.
4. Approvisionner 100 % des cantines des écoles, des hôpitaux, des universités et des autres établissements publics avec des produits biologiques, de qualité et locaux. Affecter pour cela 30% des fonds de la Politique Agricole Commune à des contrats de transition agricole et alimentaire passés avec les paysans.
5. Sortir progressivement mais résolument de l'élevage industriel, où la souffrance animale est intolérable. Commencer par l'interdiction de l'élevage en cage et des élevages d'animaux à fourrure. De la même façon, interdire l'importation des produits issus ou contribuant à la destruction des forêts primaires, notamment soja et huile de palme, contribue à la lutte contre la propagation de virus à l'origine des nouvelles épidémies.
6. Sanctuariser la biodiversité: les terres arables, les forêts, le littoral, les cours d'eau... Zéro artificialisation nette des sols.
7. Tenir la promesse républicaine en lançant le grand chantier de la rénovation et du renforcement des services publics, pour qu'ils soient accessibles à toutes et tous, sur tous les territoires. La lutte contre toutes les discriminations et les violences dramatiquement minorées par la société et les institutions (violences faites aux femmes, intrafamiliales, viols, incestes, ...) sont au cœur de ce pacte de rénovation.
8. Relancer le logement social et la mixité sociale avec une nouvelle loi SRU imposant la réalisation effective de 30% de logements sociaux avec rénovation thermique dans chaque commune.
9. Créer dès 18 ans un revenu citoyen pour les personnes en précarité avec un accompagnement vers l'insertion, l'engagement, la formation, l'emploi. Ce dispositif remplace le RSA et la prime d'activité, par fusion et simplification des principaux minima sociaux et du RSA. Le socle est immédiatement porté à 665 euros, dans une première étape, pour une personne seule.
10. Instaurer un impôt sur le patrimoine à base large et produit élevé, sans dérogations.
11. Abaisser la TVA pour rendre accessibles à toutes et tous les produits et services contribuant à des objectifs sanitaires, culturels et environnementaux. Le taux de TVA est par exemple

abaissé à 5,5% pour les produits 100% recyclés, biosourcés et les services de réparation, à 0% pour l'alimentation bio. Il est à l'inverse augmenté pour les produits très polluants et à obsolescence programmée.

12. Installer une nouvelle gouvernance sociale des entreprises par la présence accrue, jusqu'à 50%, des salariés dans les instances de décision, à l'image de la codétermination pratiquée en Allemagne. Facteur de démocratie interne, d'investissement et de reconnaissance des salariés, d'un meilleur équilibre entre le travail et le capital, entre le court et le long terme, la codétermination favorise l'ancrage durable des entreprises sur leur territoire.

13. Créer un droit au télétravail et à de nouvelles d'organisation du travail (modulation des horaires en lien avec les mobilités).

14. Mettre en place le scrutin proportionnel aux élections législatives pour rétablir la juste représentativité des citoyen-ne-s, renforcer le poids du Parlement et nourrir une culture de la coalition au service du changement.

15. Proposer une Union d'action franco-allemande pour les transitions écologiques, politiques, économiques et sociales dans des champs débattus et proposés par une convention citoyenne franco-allemande.

E. Document complémentaire

- Les cours d'équité territoriale : https://www.lemonde.fr/banlieues/article/2018/04/26/rapport-borloo-une-juridiction-pour-sanctionner-l-inaction-des-administrations_5290976_1653530.html